



Réclamation apres 1 an ! alors que mon véhicule est remboursé

Par **mitch59480**, le **13/02/2011** à **09:54**

Bonjour,
j'ai un soucis, voici le détail:

le 30 janvier 2010, un véhicule (B) percute mon véhicule (A) (106 au nom de mon père) en stationnement, alors que j'effectué un demi tour avec le véhicule (C) de mon père (308).

le véhicule (B) perd le controle et encastre ma 106 (A), après l'avis de l'expert mon véhicule est remboursé par l'assurance de mon père à auteur de 2000€ (car + de 2600€ de réparation).

mais,mon père viens de recevoir (courrier daté du 08/02/2011) par son ancienne assurance, un recommandé disant que:

"nous sommes informé par la compagnie adverse que lors de cet accident,le véhicule de votre fils est impliqué dans la réalisation du dommage" "par conséquent, pour nous permettre de poursuivre l'étude de ce dossier, nous vous remercions de bien vouloir nous adresser les informations suivantes en complétant le tableau ci-dessous "....

je pensé le dossier clos! véhicule (B) perd le contrôle à la vue du véhicule (C) faisant demi tour "dans les règles de l'art" XD

pour ma part, je pense que le véhicule (B) roulait certainement trop vite étant donné les conditions climatique du jour (neige et verglas), 106 projetée d'environ 3 mètres.

que dois-je faire ? ai-je des risques?

merci pour vos avis, et surtout des avis sérieux.,